

Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable ou en légère hausse dans toutes les régions

Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - premier trimestre 2024

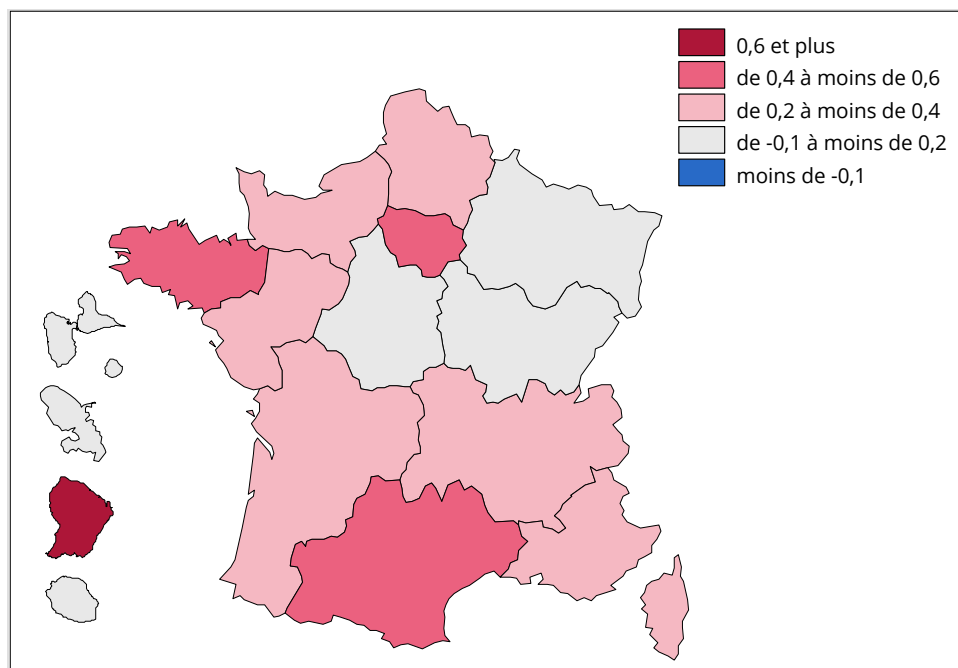
Informations Rapides · 25 juin 2024 · n° 157



Au premier trimestre 2024, l'emploi est quasi stable dans un tiers des régions et en légère augmentation ailleurs

Entre fin décembre 2023 et fin mars 2024, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) augmente de 0,3 % après une stabilité au quatrième trimestre 2023.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2023 et fin mars 2024 (en %)



Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

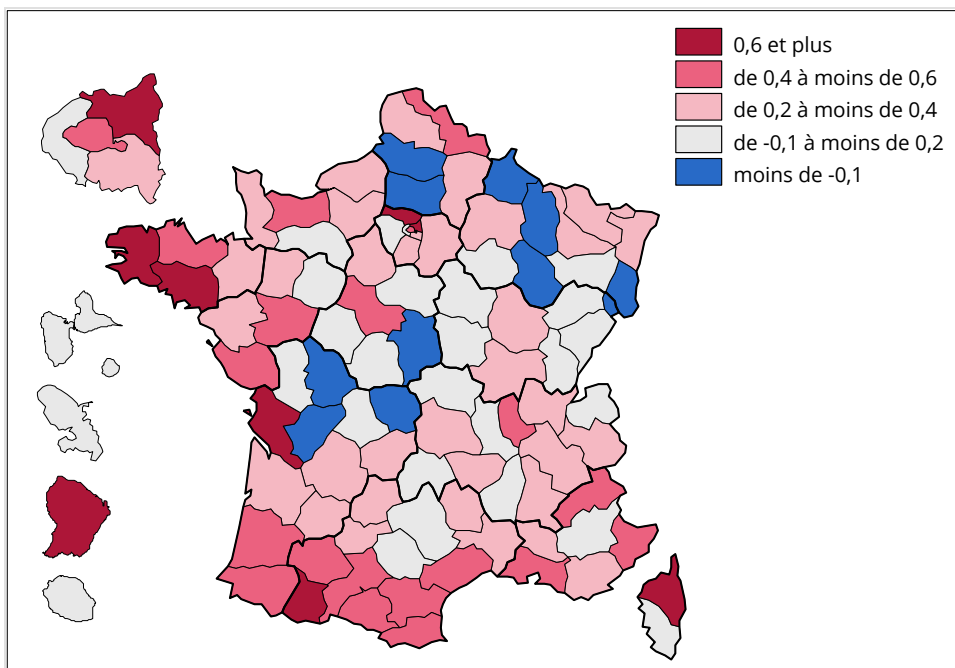
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable (de -0,1 % à +0,1 %) dans un tiers des régions, dont trois des quatre régions d'Outre-mer. Il augmente entre 0,2 % et 0,3 % dans sept régions, et davantage en Occitanie, Île-de-France, Bretagne, et en Guyane.

La situation est plus hétérogène au niveau départemental : les départements d'une même région peuvent connaître des variations très différentes. C'est le cas par exemple de la Nouvelle-Aquitaine, où l'emploi dans le département de la Charente-Maritime est plus dynamique (+0,6 %) que dans les autres départements de la région, notamment de la Charente, la Creuse, ou de la Vienne, où l'emploi recule entre 0,3 et 0,6 %. C'est aussi le cas des Hauts-de-France, où l'emploi salarié augmente dans le Nord (+0,4 %) tandis qu'il diminue dans l'Oise (-0,3 %) et dans la Somme (-0,2 %). Le Val-d'Oise et les Hautes-Pyrénées sont les départements où la hausse de l'emploi est la plus importante (+1,0 %).

Dans l'ensemble, l'emploi salarié est quasi stable au premier trimestre 2024 dans 28 départements. Il augmente de 0,2 % à 0,3 % dans 34 départements, de 0,4 % à 0,5 % dans 19 départements et d'au moins 0,6 % dans 8 départements. À l'inverse, il recule dans 11 départements, notamment dans le Territoire-de-Belfort (-0,7 %) et la Creuse (-0,6 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2023 et fin mars 2024 (en %)



Note : données CVS en fin de trimestre.

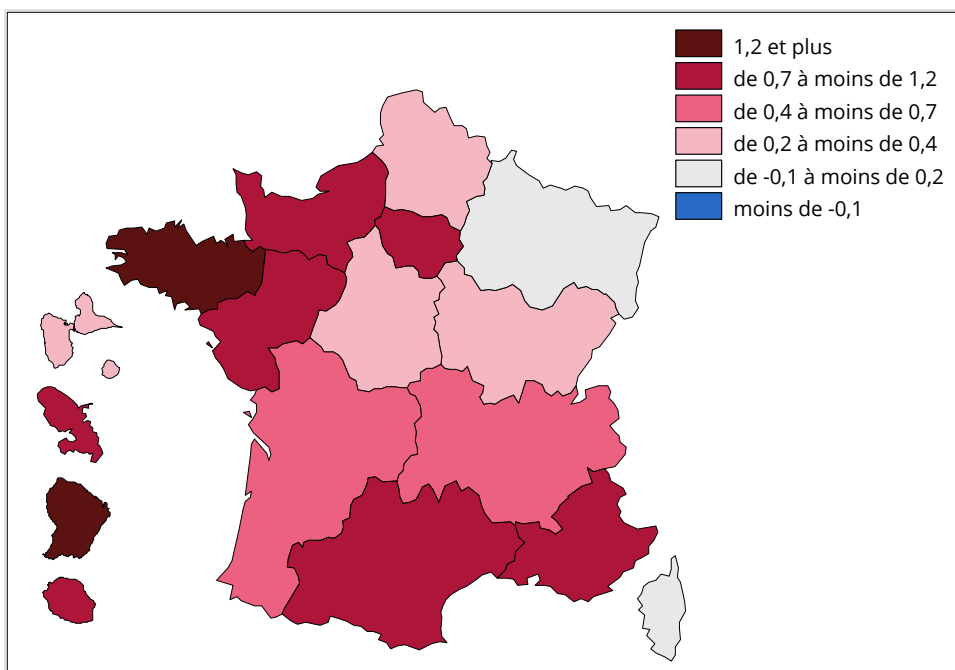
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié augmente légèrement dans toutes les régions, excepté dans le Grand Est et la Corse où il est quasi stable

Au niveau national, au premier trimestre 2024, l'emploi salarié total dépasse de 0,7 % son niveau du premier trimestre 2023.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2023 et fin mars 2024 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,7 % entre fin mars 2023 et fin mars 2024), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

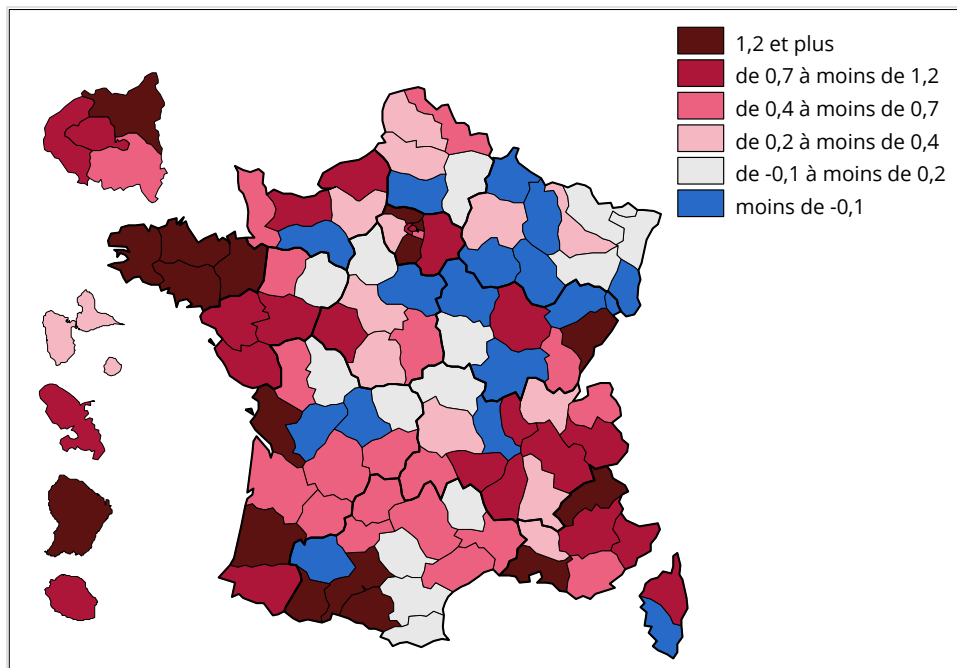
L'emploi salarié est au-dessus de son niveau d'un an auparavant (d'au moins 0,2 %) dans toutes les régions sauf dans le Grand Est et la Corse, où il est quasi stable. Dans quatre régions, l'emploi augmente faiblement (de +0,2 % à +0,4 %), et il augmente de 0,5 % en Nouvelle-Aquitaine et de 0,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Sur un an, l'emploi salarié augmente entre 0,7 % et moins de 1,2 % dans un tiers des régions. Enfin, il dépasse largement son niveau d'un an auparavant en Bretagne (+1,5 %) et encore plus en Guyane (+2,6 %).

Fin mars 2024, l'emploi salarié dépasse son niveau d'un an auparavant dans 69 des 100 départements (hors Mayotte) et il diminue par rapport à son niveau de mars 2023 dans 17 départements. Il est quasi stable (entre -0,1 % et +0,1 %) dans 14 départements.

Parmi les régions où l'emploi croît sur un an davantage que la moyenne nationale, la Bretagne se démarque avec des évolutions départementales homogènes et particulièrement dynamiques, avec une hausse comprise entre +1,3 % pour le Morbihan et +1,6 % pour le Finistère.

Au niveau départemental, l'emploi salarié augmente le plus sur un an dans le Val-d'Oise (+2,0 %) et, à l'inverse, il diminue le plus fortement en Charente (-0,9 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2023 et fin mars 2024 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,7 % entre fin mars 2023 et fin mars 2024), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en fin de trimestre.

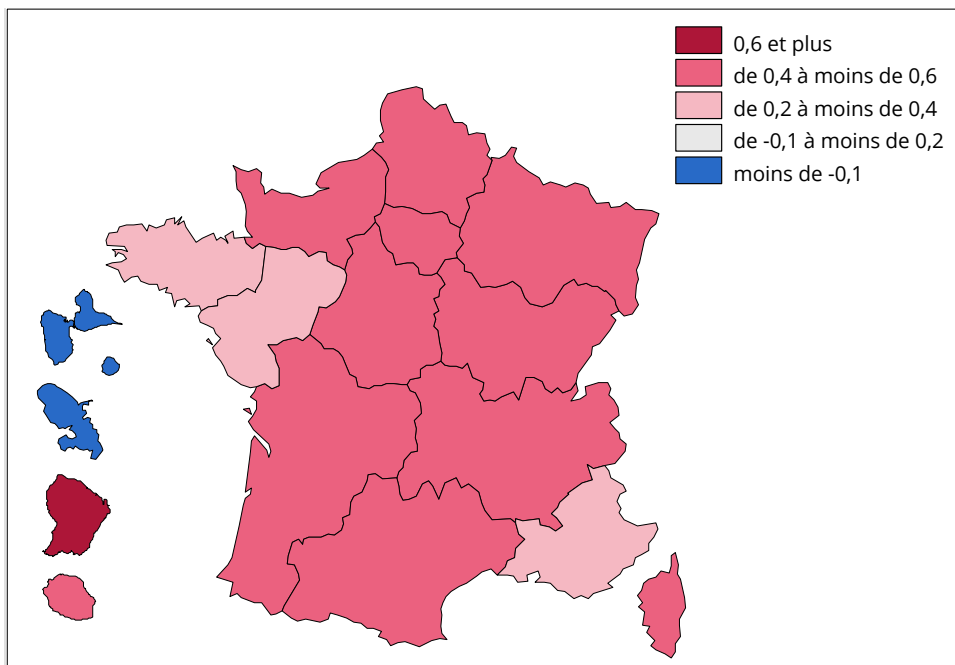
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage augmente dans presque toutes les régions

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est stable à 7,5 % au premier trimestre 2024. Par rapport à son niveau d'un an auparavant, il augmente de 0,4 point.

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, en points)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 point entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

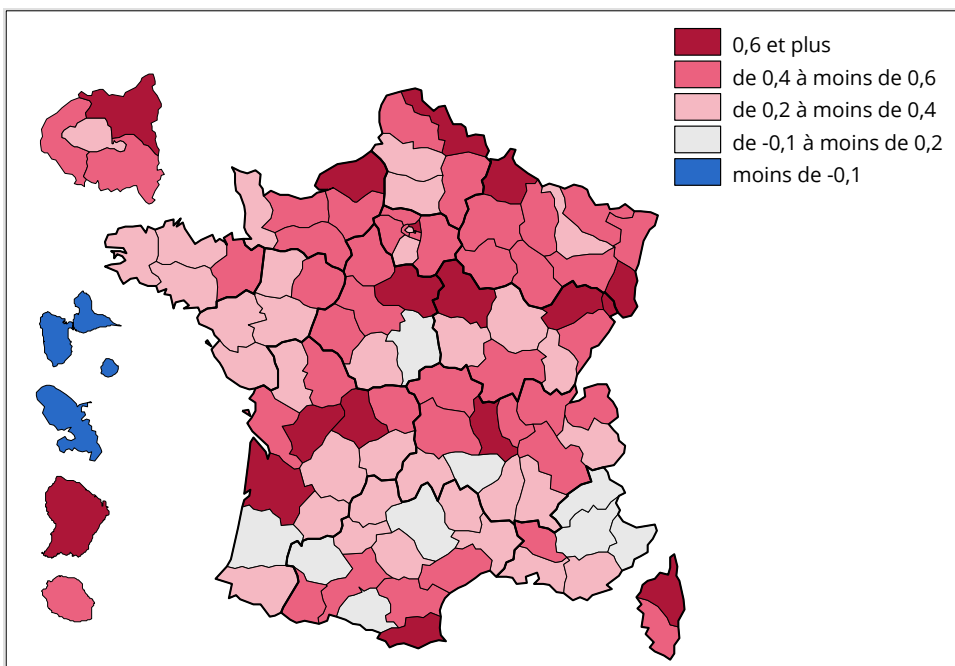
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, le taux de chômage augmente dans toutes les régions sauf en Guadeloupe (-0,8 point) et en Martinique (-0,5 point). La hausse est inférieure au niveau national dans trois régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Pays de la Loire. Dans près de la moitié des régions, le chômage augmente au même rythme que sur l'ensemble du territoire. Le taux de chômage augmente davantage que la moyenne nationale dans quatre régions : +0,5 point dans le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine et la Corse, et +2,9 points en Guyane.

Sur un an, le taux de chômage recule dans deux départements, il est quasi stable dans neuf départements et est en hausse dans tous les autres départements. Il augmente un peu moins qu'au niveau national dans un tiers des départements et au même rythme dans un quart des départements. Le taux de chômage augmente davantage qu'au niveau national dans 30 départements, avec une hausse la plus marquée en France métropolitaine dans les Pyrénées-Orientales (+0,8 point).

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, en points)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 point entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024), ce qui permet de visualiser si les départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

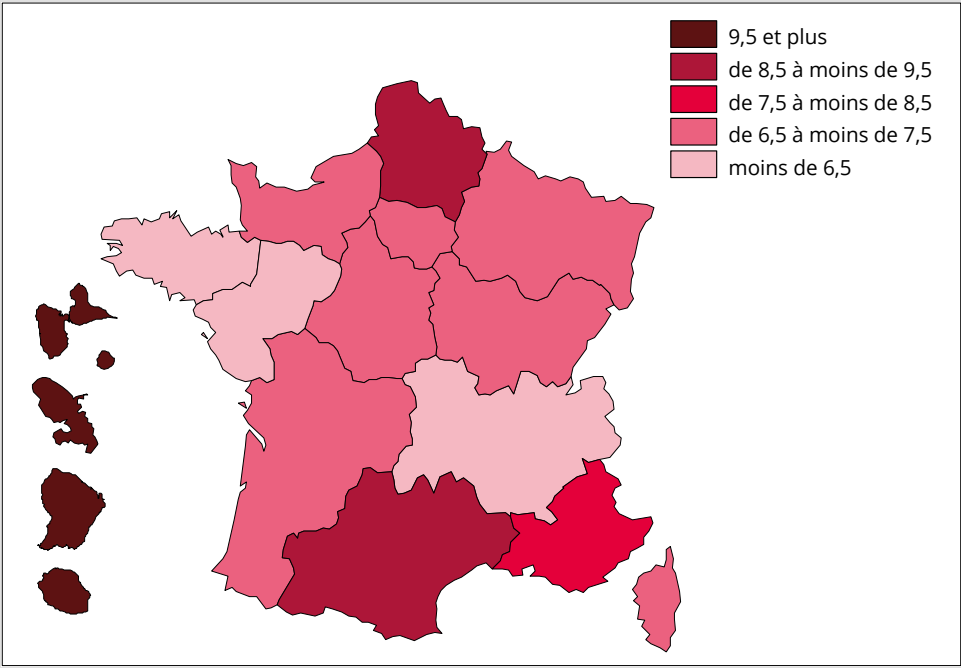
Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Au premier trimestre 2024, le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national (7,5 %) dans trois régions en France métropolitaine : Hauts-de-France (9,2 %), Occitanie (8,9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,1 %). Dans les régions d'Outre-mer, il est davantage élevé, avec des taux allant de 11,7 % en Martinique à 19,0 % en Guadeloupe. À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire (5,9 %) et en Bretagne (6,0 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne nationale dans tous les départements. En revanche, en Île-de-France, où le taux de chômage est inférieur au niveau national (7,1 %), il est plus faible à Paris (5,8 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,0 %), mais plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,5 %). La situation est également très contrastée en Occitanie : la région réunit la Lozère, deuxième département avec le taux le plus bas de France (4,8 %) et les Pyrénées-Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (12,4 %).

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2024 (en %)



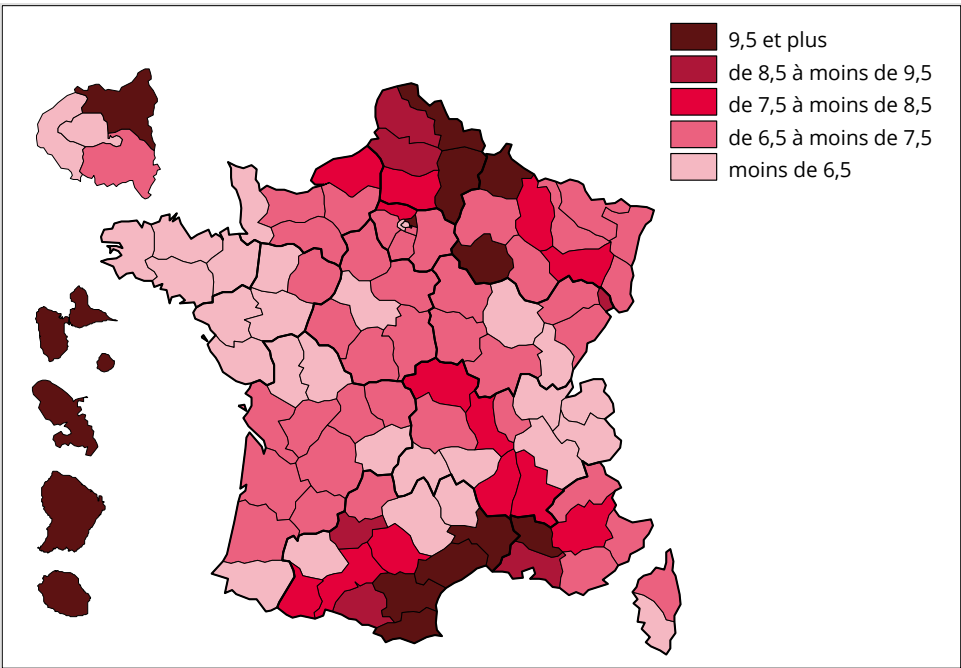
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,5 % au premier trimestre 2024), ce qui permet de visualiser le niveau des régions comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2024 (en %)



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,5 % au premier trimestre 2024), ce qui permet de visualiser le niveau des départements comparativement au niveau national.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements.

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

L'Insee ne calcule pas de taux de chômage trimestriel pour Mayotte, mais diffuse **un point annuel issu de l'enquête emploi réalisé au deuxième trimestre de chaque année**. Ainsi au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 34 % de la population active à Mayotte, en hausse de 4 points par rapport à son niveau des années précédentes.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 24 septembre 2024 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475